

Resmed Pty Ltd (ci-après « Resmed ») garantit votre produit contre tout défaut de matériel et de main-d'œuvre à compter de la date d'achat et pour la période spécifiée ci-dessous.

Produit :	Période de garantie
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Masques (y compris l'entourage rigide, la bulle, le harnais et le circuit) – à l'exception des dispositifs à usage unique</li> <li>○ Accessoires – dispositifs à usage unique exclus</li> <li>○ Capteurs digitaux de pouls flexibles</li> <li>○ Réservoirs d'eau pour humidificateur</li> </ul>	90 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Batteries à utiliser dans les systèmes de batteries externes et internes Resmed</li> </ul>	6 mois
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capteurs digitaux de pouls de type clip</li> <li>○ Modules de transmission de données pour appareil de PPC ou à deux niveaux de pression</li> <li>○ Oxymètres et adaptateurs d'oxymétrie pour appareil de PPC ou à deux niveaux de pression</li> <li>○ Humidificateur avec réservoirs d'eau nettoyables (H5i pour plateforme S9)</li> <li>○ Appareils de commande de la titration</li> </ul>	1 an
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appareils de PPC, à deux niveaux de pression et de ventilation (y compris les modules d'alimentation externes)</li> <li>○ Accessoires de batteries*</li> <li>○ Dispositifs portables de diagnostic et dépistage</li> </ul>	2 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dispositif intra-oral Narval™*</li> </ul>	2 ans**

\* La période de garantie peut varier en fonction des accessoires.

\*\* Resmed reconnaît tous les droits des consommateurs garantis par la directive européenne 1999/44/CE et les dispositions juridiques des différents pays membres de l'UE sur la vente des biens de consommation au sein de l'Union européenne. La garantie énoncée ci-dessous est une garantie constructeur facultative, proposée par Resmed SAS (« Resmed »). Elle s'ajoute, sans leur porter atteinte, aux droits légaux qui s'appliquent à vous en vertu des lois applicables.

1. Resmed garantit que toutes les orthèses Narval CC fournies sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication pour une période de 2 ans, à compter de la date de fabrication indiquée dans l'emballage. Dans certaines circonstances, qui peuvent varier d'une région à l'autre, votre période de garantie peut être supérieure à 2 ans. Pour plus de détails, veuillez contacter votre dentiste. Au cours de la période de garantie et à son entière discrétion, Resmed ajustera ou remplacera toute orthèse Narval CC couverte par la garantie.
2. Les ajustements couverts par la garantie ne peuvent être effectués que par un établissement Resmed ou un partenaire certifié par Resmed.
3. La garantie ne couvre pas :
  - les dommages qui ne sont pas causés par des défauts de fabrication,
  - les orthèses qui ne conviennent pas en raison d'empreintes défectueuses ou déformées, d'enregistrements d'occlusion défectueux ou déformés,
  - les dépôts de tartre dentaire, tâches, changements de couleur ou les odeurs,
  - les dommages causés par un animal de compagnie.
4. La garantie sera nulle si :
  - le patient a eu une restauration ou des modifications dentaires (par exemple des extractions dentaires, de nouvelles couronnes, de nouvelles prothèses dentaires) pendant la période de garantie et si le défaut résulte de ces restaurations ou modifications,
  - l'orthèse Narval CC n'a pas été utilisée et nettoyée conformément aux instructions d'utilisation, ou
  - l'orthèse Narval CC a été modifiée par une personne non autorisée.
5. Pour que la garantie soit honorée, les éléments suivants doivent être retournés à Resmed par le dentiste : les deux gouttières avec leurs biellettes, la boîte de rangement et les modèles dentaires du patient.